

AIS : Proposition de résolution visant à garantir la couverture par des AIS agréées de l'ensemble du territoire wallon – 15/06/2010 : (Commission du Logement).

La proposition de décret visant à dynamiser l'activité des AIS a fait l'objet de très nombreux débats en commission et en séance publique au PW lors des derniers mois. Pour finir par passer à la trappe le 21 avril 2010. Cependant, une table-ronde du Logement aura lieu début juillet en commission au cours de laquelle la Société wallonne du Logement, le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie et l'UVCW défendront encore le projet d'étendre les AIS agréées à l'ensemble du territoire wallon.

« Les décisions qui en ressortiront seront traduites en décret, en arrêtés,... » confirme le Ministre.

La DPR le prévoyant également, Hervé Jamar a encore tapé sur le clou en provoquant le débat ce mardi 15 juin. Il a présenté sa proposition de résolution demandant au Gouvernement wallon d'adopter les mesures réglementaires ou décrétales nécessaires pour que l'ensemble du territoire wallon soit desservi par une AIS agréée par la Région wallonne au plus tard le 1^{er} septembre 2010. Elle a été rejetée majorité contre opposition par 8 voix contre 2.

Cependant, le Ministre du Logement, Jean-Marc Nollet, a répété son engagement pris à ce qu'une solution à ce projet soit définitivement trouvée. D'autant plus que la DPR le prévoit noir sur blanc. Le Ministre propose que l'on s'en tienne à ce calendrier.

Hervé Jamar demande que sa présente proposition de résolution soit portée à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière.